

Hôpital. La menace d'une mise sous tutelle

Pour la troisième fois consécutive, les défenseurs des urgences de nuit de Concarneau ont empêché, hier, la tenue du conseil d'administration du Centre hospitalier de Cornouaille. Privé de cette instance, celui-ci risque, d'après la direction, d'être placé sous administration provisoire de l'État.

Une trentaine de membres du comité de défense de l'hôpital de Concarneau et de militants de Sud-Santé s'étaient invités.



Le Centre hospitalier de Cornouaille n'a toujours pas de président. Pour la troisième fois depuis le mois de mai, son élection était inscrite à l'ordre du jour du conseil d'administration prévu hier après-midi. Pour la troisième fois, cette réunion n'a pu se tenir.

« Bravo Poignant ! »

À 16 h 30, heure de la convocation, Hamid Siahmed, directeur du

Chic, ne peut que constater la présence dans la salle d'une trentaine de membres du comité de défense de l'hôpital de Concarneau et de militants de Sud-Santé. Pour eux, le préalable à tout changement d'attitude reste la réouverture du service des urgences de nuit. Le directeur prononce alors la phrase devenue rituelle : « La séance n'étant pas publique, le conseil d'administration ne peut se

tenir ». Candidat à la présidence, Bernard Poignant, maire de Quimper, annonce dans la foulée que « privé de son instance délibérante, l'hôpital va être mis sous administration provisoire : un centre hospitalier qui n'est pourtant pas en déficit va fonctionner avec le budget de 2007 et ne va pas pouvoir passer de marchés publics, ne pas faire avancer de projets (*). » Et

de lancer aux Concarnois : « Je comprends votre combat, il est respectable, mais il doit rester dans des formes légales. Je dois aussi penser aux Quimpérois » avant de quitter la salle, sept minutes après son entrée, sous d'ironiques « bravo Poignant, bravo Poignant... »

Assemblée générale improvisée

Comme un heureux hasard, c'est à

ce moment-là qu'André Fidelin, son homologue de Concarneau, fait son entrée. Arrivé légèrement en retard, il va finalement participer à l'assemblée générale improvisée dans la salle du conseil, après le départ des administrateurs. Les opposants à la fermeture des urgences de nuit vont alors accuser Bernard Poignant d'avoir négocié « dans leur dos » mardi au ministère de la Santé (Le Télé-

gramme d'hier). Ils expriment leur surprise quant à la possibilité, évoquée par le maire de Quimper, de rouvrir ce service si des médecins urgentistes sont recrutés. « On nous dit pourtant que la fermeture est définitive, par arrêté, depuis le 13 juin », lance Jean-Paul Sénéchal, du comité de défense et de Sud-Santé. Les propositions pour l'avenir de l'hôpital sont ensuite détaillées, comme celle d'une maison médicale de garde en partenariat public-privé. « Bonne idée, sauf qu'il aurait fallu la tester plus tôt ! D'autant que le nombre de médecins libéraux est insuffisant sur le canton de Concarneau », ajoute le militant.

« Parler publiquement de ces projets, c'est reconnaître qu'on démissionne sur le combat pour les urgences de nuit », dénonce de son côté André Fidelin. Plus globalement, les Concarnois ne veulent pas être tenus pour responsables du blocage de la vie de l'hôpital : « Les responsabilités sont du côté de la direction administrative et politique ; le conseil d'administration peut par exemple très bien se tenir en préfecture, comme ce fut le cas pour les 35 heures », explique Jean-Paul Sénéchal. Problème : Bernard Poignant n'entend « pas se planquer pour être élu président ». L'issue du conflit est floue.

Rodolphe Pochet

** Autre conséquence, d'après la direction du Chic : la commission paritaire ne pouvant se réunir, les avancements d'échelons et de grades du personnel sont bloqués.*